

# LE PASSE DU CONDITIONNEL

## I- Généralité :

Le passé du conditionnel est formé de l'auxiliaire **avoir** ou **être** au présent du conditionnel plus le participe passé du verbe à conjuguer.

**Exemples :** Je serais tombé, mais je n'aurais pas pleuré. Nous aurions couru et nous serions les premiers.

**Evaluation :** Mets les verbes au conditionnel passé.

Vous (devoir) auriez dû aller ensemble à la fête du village. Tu (être) aurais été gentil si tu avais aidé cette vieille. Elles (revenir) seraient revenues plutôt de la ville si elles avaient trouvé un taxi. On (se battre) se serait battu sans l'innervation de Issiaka. Ils (arriver) seraient arrivés à temps en partant à l'heure.